

9.1 Maladies - Accidents

Les principales causes des décès enregistrées en France métropolitaine en 2013 sont les tumeurs, devant les maladies de l'appareil circulatoire. Elles sont responsables de respectivement 29 % et 25 % des décès, tandis que les maladies de l'appareil respiratoire (autres que les tumeurs) et les **morts violentes** représentent chacune environ un décès sur quinze. Ces quatre causes couvrent 67 % des décès. La répartition de la mortalité par grands groupes de pathologies évolue peu d'une année sur l'autre mais de manière relativement régulière. Toutefois, le poids relatif des maladies de l'appareil circulatoire recule. La hiérarchie des causes est différente chez les hommes et chez les femmes. Ainsi, les maladies de l'appareil circulatoire restent la première cause de mortalité chez les femmes, devant les tumeurs. C'est l'inverse chez les hommes. À âge égal, on observe une surmortalité masculine. En 2010, le **taux standardisé de mortalité** par maladies de l'appareil respiratoire était 1,6 fois plus élevé chez les hommes et le taux de mortalité par tumeur maligne 2 fois plus élevé.

En 2014, près de 10 millions de personnes affiliées au régime général de l'Assurance Maladie bénéficient du dispositif des **affections de longue durée (ALD)**, soit 16,4 % de la population. Les bénéficiaires ont en moyenne 62 ans. Toutefois, la **prévalence** augmente très fortement avec l'âge pour atteindre 75 % chez les personnes de plus de 90 ans. À partir de 50 ans, la prévalence est plus élevée chez

l'homme que chez la femme. Tous âges confondus, la proportion de femmes est légèrement plus élevée (52 %), reflet essentiel des différences de structure d'âge et d'**espérance de vie à la naissance** entre les sexes. Quatre pathologies représentent plus de 78 % des personnes exonérées au titre d'une affection sur liste en 2014 : l'ensemble des maladies cardio-neurovasculaires, le diabète, les tumeurs malignes et les affections psychiatriques de longue durée.

La consommation de services de prévention dite « institutionnelle », car financée ou organisée par des fonds et des programmes nationaux ou départementaux, s'élève à 5,9 milliards d'euros (Md€) en 2015, soit 3,7 Md€ pour la prévention individuelle et 2,2 Md€ pour la collective. La prévention individuelle se divise en deux parties : la prévention individuelle primaire visant à éviter l'apparition ou l'extension de maladies et la prévention individuelle secondaire concernant le dépistage des maladies avant leur développement. La prévention collective se compose de la prévention collective à visée comportementale et de la prévention collective à visée environnementale. La première comprend différents programmes pour informer et éduquer la population sur différentes thématiques (drogues, alcool, tabac, maladies infectieuses...), la seconde inclut en particulier l'hygiène du milieu et la lutte contre la pollution. ■

Définitions

Accident du travail : accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise.

Taux de mortalité standardisé : taux de mortalité d'une population présentant une distribution standard par âge. Il permet la comparaison entre périodes et entre pays, ces taux visant à chiffrer les décès indépendamment des différences entre les pyramides des âges des populations.

Accident corporel de la circulation, affection de longue durée (ALD), cause de décès, dépense de prévention, espérance de vie à la naissance, Inserm, mort violente, prévalence, vaccins : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les dépenses de santé en 2015 – Résultats des Comptes de la santé », *Panoramas de la Drees*, Drees, édition 2016.
- « Les dépenses de santé en 2015 – Une estimation partielle des dépenses de prévention sanitaire », *Panoramas de la Drees*, Drees, édition 2016.
- « Les bénéficiaires du dispositif des affections de longue durée en 2014 et les évolutions depuis 2005 », *points de repère* n° 46, Sécurité Sociale, juin 2016.
- « L'accidentalité routière en 2015 », *Bilan sécurité routière 2015*, ONISR, mai 2016.
- « Plus d'un million de personnes dans l'UE sont décédées d'une crise cardiaque ou d'un AVC », *communiqué de presse* n° 91, Eurostat, mai 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Maladies - Accidents 9.1

Causes médicales de décès par sexe

	en milliers								
	1990			2000			2013		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Tumeurs	85,9	55,4	141,3	89,6	59,8	149,4	92,0	67,7	159,7
Maladie de l'appareil circulatoire	78,8	94,9	173,7	74,8	86,6	161,3	64,2	74,7	138,9
Maladies de l'appareil respiratoire	19,8	18,2	38,0	18,3	17,3	35,6	19,0	17,8	36,8
Maladies du système nerveux et des organes des sens	5,4	5,9	11,3	8,7	11,3	20,0	13,5	21,6	35,0
Maladies de l'appareil digestif	14,4	12,6	27,0	12,5	11,1	23,7	12,1	10,4	22,4
Troubles mentaux et du comportement	5,5	7,4	12,9	7,0	10,3	17,3	9,0	13,1	22,2
Maladies endocrinianes, nutritionnelles et métaboliques	5,0	8,3	13,3	7,9	11,1	19,0	8,6	10,9	19,5
Maladies infectieuses et parasitaires	5,7	3,9	9,6	5,4	5,1	10,5	5,1	5,6	10,7
Maladies de l'appareil génito-urinaire	3,6	3,6	7,2	3,6	3,6	7,3	4,3	4,4	8,7
Autres maladies	18,3	23,4	41,7	18,5	25,3	43,8	30,9	35,4	66,3
Causes externes	28,6	19,0	47,6	24,4	16,5	40,9	21,3	14,6	35,9
<i>dont suicides</i>	8,1	3,2	11,4	7,9	2,9	10,8	7,2	2,4	9,6
Total	271,0	252,6	523,6	270,7	258,1	528,8	280,1	276,1	556,2

Champ : France métropolitaine, décès domiciliés.

Source : Inserm, CépiDC.

Prévalence des maladies dans les affections de longue durée en 2014

Au 31 décembre	Taux de prévalence pour 100 000 personnes	Part des hommes en %	Part des femmes en %
Diabète de type 1 et 2	3 935	53	47
Tumeur maligne	3 348	45	55
Affections psychiatriques de longue durée	2 051	45	55
Maladie coronaire	1 805	70	30
Insuf. cardiaque, tr. du rythme, cardiopathies valvulaires, congénitales graves	1 551	51	49
Hypertension artérielle sévère	1 445	43	57
Artér. chr. avec manif. ischémiques	845	67	33
Accident vasculaire cérébral invalidant	636	52	48
Insuf. respiratoire chronique grave	633	51	49
Maladie d'Alzheimer et autres démences	521	27	73

Source : CNAMTS.

Insécurité routière

	2005	2010	2015	15/14 en %
Accidents corporels	84 525	67 288	56 603	- 2,7
Tués ¹	5 318	3 992	3 461	2,3
Blessés	108 076	84 461	70 802	- 3,1
<i>dont hospitalisés²</i>	39 811	30 393	26 595	- 0,2

1. Décès survenus dans les 30 jours suivant l'accident.

2. Victimes blessées dont l'état nécessite plus de 24 heures d'hospitalisation.

Champ : France métropolitaine.

Source : ONISR.

Répartition sectorielle des accidents de travail

	2007		2015	
	Accidents du travail en 1 ^{er} règlement	en %	Accidents du travail en 1 ^{er} règlement	en %
Métallurgie	78,2	10,9	50,9	8,1
BTP	131,3	18,2	91,8	14,7
Transports, EGE, etc.	96,0	13,3	93,7	15,0
Alimentation	121,0	16,8	110,3	17,7
Chimie, caoutchouc, plasturgie	15,4	2,1	10,5	1,7
Bois, ameublement, etc.	32,1	4,5	17,6	2,8
Commerce non alimentaire	58,5	8,1	49,7	8,0
Activités de services	187,7	26,1	200,1	32,0
Total	720,2	100,0	624,5	100,0

Champ : comités techniques nationaux, non compris bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières.

Source : CNAMTS.

Dépenses de prévention

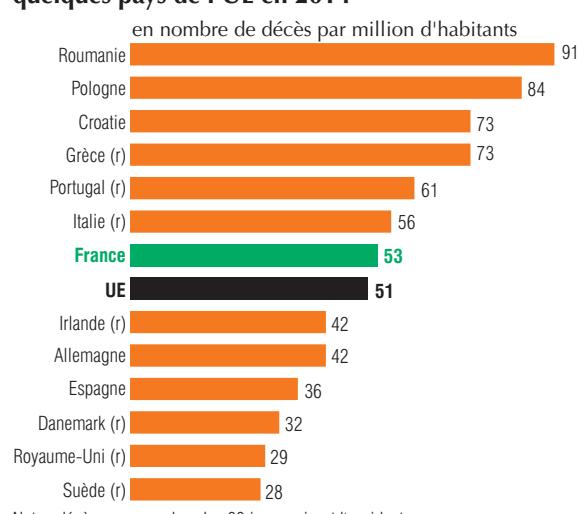
	en millions d'euros		
	2008	2014 (r)	2015
Prévention individuelle primaire	2 725	2 974	2 988
Vaccins	126	132	134
PMI – Planning familial ¹	677	673	662
Médecine du travail	1 464	1 619	1 632
Médecine scolaire	458	549	561
Prévention individuelle secondaire	633	667	659
<i>dont : dépistage des tumeurs</i>	172	179	172
<i>dépistage et lutte contre les maladies infectieuses</i>	214	210	205
<i>examens de santé</i>	176	184	185
Prévention collective	2 434	2 285	2 211
Prévention à visée comportementale	482	478	413
Prévention à visée environnementale	1 952	1 807	1 799
<i>dont : hygiène du milieu²</i>	519	558	573
<i>prévention des risques professionnels</i>	245	246	238
<i>prévention et lutte contre la pollution</i>	156	138	132
<i>observation, veille, recherche, règlements</i>	296	312	325
<i>urgences et crises</i>	97	40	25
<i>sécurité sanitaire de l'alimentation</i>	638	512	506
Total des dépenses de prévention	5 792	5 925	5 859

1. PMI : protection maternelle et infantile.

2. Y c. lutte anti-vectorielle.

Source : Drees.

Victimes d'accidents de la route dans quelques pays de l'UE en 2014



Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et en couleur sont définis plus bas ou dans la rubrique « Définitions » en annexes

Une présentation synthétique sur chaque double-page

Des définitions pour comprendre les concepts clés de la double page

Toutes les définitions sont regroupées dans la rubrique « Définitions » en annexes

Des publications téléchargeables gratuitement pour approfondir le sujet
Adresses des sites Internet à retrouver dans la rubrique « Adresses utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année ($-0,4\%$ en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à $+0,2\%$ fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à $+0,9\%$ fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides ($-17,6\%$ sur un an, fin 2015) que pour pour les carburants ($-9,3\%$ pour le gazole, $-6,7\%$ pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à $0,2\%$ », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 15/14			en %	Unité
	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2	Transport	1 504	-1,5	-1,1	
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2	
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1	
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0	
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8	
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8	
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2	
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9	
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7	
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4	
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7	
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1	
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5	
Distribution d'eau et autres services	188	1,5	1,5	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4	
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Éducation	23	1,5	1,2	
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6	
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Restauration et cafés	613	1,3	1,3	
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Services d'hébergement	184	1,7	2,9	
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Soins personnels	290	-0,2	0,1	
Outilage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0	
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Protection sociale	434	1,6	1,4	
Sanité	1 008	-1,2	-1,4	Assurances	250	2,6	2,9	
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Services financiers	67	0,7	0,7	
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Autres services	130	1,0	0,7	

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Note : base 100 en 2015.

Champ : ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Champ, source,
notes de lecture,
précisions sur les
données en bas
de chaque tableau
ou graphique

Des tableaux
concernant la
France y compris
les DOM sauf
indication contraire

Des graphiques
d'illustration

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

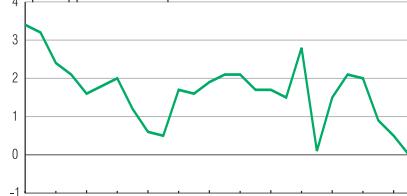
Hausses	15/14		Baisses	15/14		glissement annuel de déc. à déc. en %
Pommes de terre	+ 9,4		Combustibles liquides			-17,6
Services postaux	+ 8,8		Gazole			-9,3
Fruit de mer surgelés	+ 7,1		Matériel de téléphonie et de télécopie			-8,8
Poissons frais	+ 7,0		Sucre			-8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8		Appareils photo et caméras			-7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5		Gaz			-7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4		Transport combiné de passagers			-6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4		Essence			-6,7
Fruits frais	+ 5,4		Produits pharmaceutiques			-4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7		Transport aérien de passagers			-4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015

4 par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lithuanie	-0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	-0,6	Malte	1,3
Espagne	-0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	-0,2	Portugal	0,3
Finlande	-0,2	Slovaquie	-0,5
France	0,3	Slovénie	-0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Eurostat.